

dit, avec la parodie du premier Empire. Sans doute, il y a du devin dans le poète, et de là ce nom de *vates* que lui donnait l'antiquité. Qu'on ne s'y trompe pas cependant : ce n'était pas l'instinct, c'était bien la raison qui prophétisait dans Lamartine, la raison instruite par l'étude de l'histoire et par la connaissance des hommes, la raison aiguisée qui pénètre au cœur des choses. Lui-même l'a dit dans un beau vers :

Pour notre âge avancé, raisonner c'est prédire.

Qui a compris le passé peut prévoir l'avenir ; qui a vu clair dans la logique des événements sait où mène cette logique : c'est une seconde vue, si l'on veut ; mais qui ne demande pas d'autres yeux que les nôtres, et qui vient seulement d'un sens plus perfectionné¹.

En même temps qu'il publiait ses rudiments de philosophie politique, Lamartine préparait son voyage en Orient. Le voyage d'Orient (1832-1833) est une grande époque dans la vie de Lamartine. Lui-même nous a donné le *résumé politique* de ses pensées et de ses impressions pendant ces dix-huit mois passés loin de la patrie, tantôt sur le pont d'un vaisseau, tantôt en caravane, sous la tente de l'Arabe ou le toit hospitalier des consulats. Il pensait à son pays en foulant des terres étrangères ; vue de loin, et comme en perspective, la France lui apparaissait plus noble et plus grande, et il comprenait mieux sa mission pour la civilisation du monde. Il voyait tous les peuples opprimés se tourner vers elle, et, d'autre part, tous les ennemis du progrès conspirer contre son influence. « En religion, en philosophie, en politique, tout ce qui a horreur de la raison a horreur de la France ; tous les vœux secrets des hommes rétrogrades ou cramponnés au passé sont pour sa ruine : elle est pour eux le

1. « Quand tu voudras, je t'écrirai l'histoire d'ici à trente ans faite d'avance, sauf les accidents dans les faits. Mais j'y vois ou crois voir clair comme dans le passé, car l'avenir est toujours en germe dans les choses accomplies. Il n'y a qu'à écarter les passions personnelles et à tirer les déductions, on est dans le vrai. » (Lettre à M. de Virieu, 15 février 1832.)

symbole de leur décadence, la preuve vivante de leur impuissance et du mensonge de leurs prophéties¹. »

Ce que Lamartine a rapporté de l'Orient pour son développement politique, c'est, en premier lieu, une conviction plus profonde de la grandeur de notre Révolution et de son influence universelle : partout où, dans ce siècle, la clarté de la raison pénètre les ténèbres de l'ignorance et de la barbarie, on peut dire qu'un rayon de la pensée française, représentée par la Révolution, a brillé. C'est, en second lieu, le sentiment de la décadence irrémédiable de ce vieil empire turc, incapable de réaliser ou de supporter les réformes qu'on prétend lui imposer contre sa nature même. Ce que rêvait alors, pour la solution de la question d'Orient, le voyageur qui venait de l'étudier sur place, c'était une expansion nouvelle de l'Europe trop pleine et de sa civilisation fécondante sur l'Asie dépeuplée et stérile. Lamartine avait observé comme une loi dans l'histoire ces retours périodiques de l'Occident sur l'Orient qui semblent reporter à son berceau la civilisation grandie par le progrès des siècles et par le travail de peuples plus actifs que ceux qui veillaient immobiles sur le sol asiatique. Les colonies grecques, la conquête macédonienne, la conquête romaine, les croisades, les Portugais et les Anglais dans l'Inde, sont autant de manifestations de cet instinct qui pousse les peuples de l'Europe vers cet Orient où le genre humain a ses origines, où les religions sont nées, où se sont élevés les premiers empires. Lamartine proposait, dès son retour d'Orient, une action combinée des puissances, qui se seraient partagé en protectorats les parties de l'empire ottoman tombées en démembrement, et une colonisation européenne pour infuser à ces races orientales, vieilles dans l'enfance, un sang nouveau et des idées nouvelles.

Il devait plus tard porter ces mêmes idées à la tribune ; il y revint à plusieurs reprises dans le cours de sa vie parlementaire². Nul n'a plus insisté que lui sur la vanité des réformes par lesquelles une politique à courte vue croyait pouvoir rajeunir et affermir

1. *Voyage en Orient*, édit. nouv. publiée par la Société des Œuvres de Lamartine, 1876, t. II, p. 475.

2. Voir les discours de Lamartine sur la question d'Orient de 1834 à 1840.

l'empire vermoulu des Mahomet et des Bajazet. « On fait grand bruit de quelques *hatti shérifs* insignifiants, dictés au sultan et rédigés en jargon constitutionnel dans quelque chancellerie de Péra; mais cette civilisation incomprise que vous croyez lui inoculer, cette civilisation si belle à sa place, ne vous y trompez pas : ce n'est là qu'un poison mortel que vous inoculerez à l'islamisme. Il n'en vivra pas; il en dépérira : il en mourra plus vite¹. » Il avait dit une autre fois, prévoyant la catastrophe inévitable où doit s'abîmer l'empire ottoman : « La France, l'Europe, l'Asie, la civilisation, l'humanité, ont tout à gagner à ce que l'Orient éclate enfin, et nous appelle tous dans la carrière de l'inconnu². » Il ne cessait d'adjurer le gouvernement de se tenir prêt en prévision d'événements auxquels la France ne pouvait ni ne devait rester indifférente. Lamartine n'avait pas davantage confiance dans la puissance d'un empire arabe que Méhémet-Ali tenta de fonder en Égypte avec les conquêtes d'Ibrahim-Pacha et la protection du gouvernement français; il savait à quoi s'en tenir sur ces grands hommes de l'Orient qui, dans des pays sans institutions, *replient en mourant tout leur passé*, comme, vivants, ils ont *replié leur tente, laissant la place aussi nue après qu'avant eux*³. Il demandait, en 1839, une expédition de la France en Syrie, une intervention armée au pied du Liban, entre Mahmoud et Ibrahim, en attendant l'heure où un congrès européen réglerait, selon l'intérêt de la civilisation et des populations chrétiennes, cette éternelle question d'Orient, désespoir de la diplomatie et menace incessante pour la paix de l'Europe.

On ne peut nier ce qu'avait de grand et de hardi cette politique, inspirée par une connaissance vraie de l'Orient, qui consistait à prévoir les événements au lieu de se laisser surprendre par eux, à aller au devant au lieu de les attendre. Mais l'influence de l'Orient sur Lamartine ne se borna pas aux vues poli-

1. Discours du 14 janvier 1840. « Vous ne faites pas des Européens, vous ne faites pas des chrétiens, vous défaites des Turcs », disait-il dans ce même discours.

2. Discours du 1^{er} juillet 1839.

3. 1^{er} juillet 1839.

tiques développées en lui par son voyage. Dans ce pèlerinage au berceau des religions, aux ruines des empires, son horizon s'agrandit, sa pensée s'éleva : l'histoire lui apparut dans sa grandeur; il comprit, mieux qu'il n'avait fait auparavant, l'instabilité des choses humaines. Un coup terrible, qui le frappa dans ses affections les plus chères, la lui fit sentir jusqu'au fond du cœur; il perdit sa fille, son seul enfant, brûlée dans sa fleur par ce climat d'Orient, et qui emportait au tombeau le charme de sa vie. Quand il revint en France, rapportant un cercueil, Lamartine était un homme nouveau : lui-même en jugeait ainsi; sans espoir de bonheur pour lui-même, le cœur brisé, mais l'esprit plus fort, il allait consacrer au bien de son pays tout ce qui lui restait de vie et d'activité. Les citations suivantes, tirées de la *Correspondance*, feront voir quel progrès s'était opéré dans ses idées politiques et religieuses, avant et depuis la mort de Julia, et quelles leçons il avait reçues de l'aspect des lieux célèbres par tant de grands et de mélancoliques souvenirs! « Nos politiques de système exclusif et de partis tombent bien bas quand on les contemple de si loin et de si haut, et les ruines d'empires et de religions qu'on foule au pied dans ce vieux monde rendent bien humble et bien résigné à la destinée inconnue du monde futur. *Fais attention à ce que je te dis, et élève-toi au-dessus de cette tourbe qui crie à la fin du monde, dès qu'on lui brise un nom, une forme, une idée. Ce n'est pas là de la philosophie.* » Et plus tard : « S'il me reste quelque intérêt dans ce bas monde, il est tout philosophique et religieux, mais dans un sens plus élevé que je ne l'ai compris jusqu'ici¹. »

Les grands écrivains contemporains qui ont visité l'Orient, Chateaubriand, Ernest Renan, en ont ressenti et accusé l'influence, non-seulement dans leur imagination et leur style, mais dans leurs sentiments et leurs idées; ils forment un groupe à part au milieu de ceux qui n'ont pas reçu comme eux le baptême de feu du soleil dans le désert. Lamartine, par sa nature poétique et religieuse, était fait pour l'Orient, prédisposé aux grandes impressions du désert et des ruines. Sa religion, moins orthodoxe que celle de Chateaubriand, et, surtout depuis ce pé-

1. 12 novembre 1832 et 5 septembre 1833.

lerinage au berceau des religions, de plus en plus dégagée du dogme au profit de l'esprit, était bien autrement vraie et sérieuse que le catholicisme romantique du *Génie du christianisme*; elle avait sur sa vie une véritable action. Lamartine croyait en Dieu comme on n'y croit plus guère dans nos sociétés européennes, ni au dehors ni au dedans des églises, comme y croit l'Arabe au milieu de ses solitudes; il vivait devant Dieu; il voyait toutes choses du point de vue providentiel, mais sans nulle étroitesse, et comme un Bossuet libre, animé de l'esprit moderne. Le nom de *Dieu* revient sans cesse dans ses lettres intimes comme dans sa poésie, souvent trop hymnologique pour le sentiment et le goût des contemporains. En d'autres temps et sous d'autres cieux que les nôtres, Lamartine eût été un prophète à la façon de Mahomet: guerrier, législateur et poète, il eût remué le monde au nom d'une idée religieuse. Notre civilisation française ne se prêtait à rien de pareil. Chez nous, et à notre époque, les révolutions politiques et les révolutions religieuses se passent autrement; les plus grands n'y ont qu'un rôle contingent et borné. Lamartine fit ce qu'il put: il fit *Jocelyn*, les *Girondins* et la révolution de 1848¹.

IV

J'ai dit que Lamartine avait échoué une première fois dans une candidature à la députation. Deux ans après, pendant qu'il

1. Le passage suivant, extrait de la *Correspondance*, fera connaître la lutte qui se passait dans l'âme de Lamartine pendant les années qui suivirent le retour d'Orient: « Ma tristesse est entre Dieu et moi, et non entre la nature et moi. C'est le combat de l'esprit qui souffle et qui renverse dans mes vaines pensées celles que j'aurais voulu le plus précieusement conserver telles que je les avais reçues; c'est cette forte voix intérieure à laquelle on résiste quelques années et qui crie à la fin si haut, qu'il n'y a plus de milieu entre le crime d'étouffer la conscience ou la nécessité dure d'obéir à ce qui vous semble la voix céleste. Combien de fois ne dis-je pas au Père céleste, comme son fils de prédilection le lui dit un jour: *Transeat a me calix iste!* » (Lettre au comte de Virieu, 29 novembre 1836.)

voyageait en Syrie, la nouvelle de son élection lui fut apportée par un cavalier arabe; il la reçut sur les ruines de Balbek: sa patrie le rappelait en lui confiant un mandat politique; les électeurs de Bergues, dans le département du Nord, l'avaient nommé en son absence. Il arriva en France trois mois avant la session (septembre 1833).

Au moment où Lamartine allait s'asseoir pour la première fois sur les bancs de la Chambre, le gouvernement de Juillet, qu'il avait laissé, à son départ pour l'Orient, chancelant sur sa base révolutionnaire, n'avait pu parvenir encore à triompher des factions soulevées de toutes parts contre lui. L'insurrection de la Vendée avait, il est vrai, été étouffée: il n'en restait qu'une agitation peu dangereuse; mais la république était menaçante. Vaincue plusieurs fois, et récemment au convoi de Lamarque¹, elle n'avait pas désarmé et préparait de nouvelles journées à Lyon et à Paris. L'industrie souffrait et s'agitait. Aux passions politiques se mêlaient des passions sociales qui en accroissaient l'ardeur et l'intensité. Les systèmes socialistes et communistes, les saint-simoniens, les phalanstériens, la société des Droits de l'homme, faisaient leur propagande révolutionnaire. La crise était profonde. Le gouvernement ahuri ne cessait de demander aux Chambres des lois de répression; il croyait n'en avoir jamais assez pour combattre l'anarchie. Là se bornait sa prévoyance. Quant à rechercher les causes du désordre, à trouver des remèdes aux maux du peuple, il n'y songeait pas. Maintenir ou rétablir par tous les moyens l'ordre matériel semblait son seul souci, son seul but.

Au contraire, Lamartine avait déjà remué dans son esprit les questions sociales. Pendant son voyage, assis sous la tente de l'Arabe ou sur les ruines d'anciens temples, il avait médité sur les conditions de la société nouvelle créée chez nous par la Révolution. L'avènement de la démocratie et l'immense variété des problèmes qu'elle soulève, les dangers causés par le développement de l'industrie et l'agglomération des masses industrielles, les souffrances du prolétariat, le contraste entre la misère de l'homme et les droits du citoyen dans le même individu, etc., tout

1. 5 et 6 juin 1832.

cela l'avait préoccupé. Il avait été, dans le résumé politique qui termine le *Voyage en Orient*, jusqu'à montrer le socialisme comme le remède nécessaire aux maux produits par l'individualisme². Mais le socialisme de Lamartine, il n'est besoin de le dire, n'était pas celui des utopistes ou des sectaires; il était large comme la démocratie même à laquelle il voulait trouver ses lois organiques. Sans formuler aucun système, sans vouloir tout organiser à la fois, comme ceux qui ne connaissent ni la nature humaine ni l'histoire, il voulait étudier les questions au fur et à mesure qu'elles se présenteraient et leur donner la solution la plus conforme aux besoins et aux tendances de la société nouvelle. Tel était le rôle qu'il s'était dessiné d'avance à lui-même dans ses réflexions solitaires, et de là ce nom de *parti social* que, dans un de ses premiers discours à la Chambre, il donna lui-même au parti nouveau qu'il voulait fonder.

C'était dans le discours *sur la loi contre les associations*³. Lamartine y définissait le parti social, ce parti nombreux dans la Chambre, disait-il, immense dans le pays, « un parti qui ne fait alliance ni avec les passions rétrogrades du passé, ni avec les passions subversives du moment, ni avec les timidités des uns ni avec les colères des autres, qui ne s'occupe que des idées, qui ne voit que les choses en elles-mêmes, et qui s'élève au-dessus des formes et des personnifications du pouvoir... Ce parti ne refuse rien au pouvoir par opposition systématique, il ne lui accorde rien par complaisance ou par peur; il se demande si les lois qu'on lui présente sont dans les nécessités du présent et dans l'esprit de l'avenir, et il examine. » Lamartine consentait

1. Il dit en parlant des prolétaires : « Classe qui, livrée à elle-même par la suppression de ses patrons et par l'individualisme, est dans une condition pire qu'elle n'a jamais été, a reconquis des droits stériles sans avoir le nécessaire, et rennuera la société jusqu'à ce que le socialisme ait succédé à l'odieux individualisme. »

2. M. Louis Blanc a dit de Lamartine : « Lorsque beaucoup de républicains en étaient encore à renfermer le salut du peuple dans la substitution d'un consul à un roi, lui, légitimiste converti de la veille, il annonçait déjà la réforme sociale. » (*Histoire de dix ans*, 7^e édition, t. IV, p. 209.)

3. 13 mars 1834.

à voter la loi réclamée par le ministère pour lutter contre les entreprises des factions, mais il l'accordait pour un an seulement, à titre de mesure exceptionnelle, en réservant la liberté d'association comme un droit essentiel au gouvernement constitutionnel.

Il dirigeait en même temps contre la politique ministérielle une critique vigoureuse; il l'accusait de ne chercher aux plaies profondes du corps social d'autres remèdes que des lois d'urgence. « La société se désorganise? une loi contre les attroupements; l'esprit public s'altère, se corrompt? une loi sur la presse; soixante mille ouvriers s'emparent de Lyon et dévoilent l'horrible volcan sur lequel l'industrie repose? une loi sur les coalitions; l'esprit d'une jeunesse ardente et sans emploi de ses forces rêve la république, l'anarchie, le désordre? une loi contre l'association! Mais des lois pour vivifier les industries, pour éclairer et moraliser les ouvriers, pour occuper et satisfaire cet excès de forces qui tourmente la population et la jeunesse françaises, des lois de prévoyance, d'avenir, de lendemain? Point. » Il eût été impossible de mieux caractériser cette politique étroitement et aveuglément bourgeoise du gouvernement de Louis-Philippe, qui ne savait répondre que par une négation hautaine et par l'emploi de la force aux aspirations confuses et tumultueuses de la démocratie en travail.

Ce discours paraît avoir fait une assez vive impression. C'était, si nous ne nous trompons, la première grande improvisation de Lamartine. Les deux discours sur les affaires d'Orient par lesquels il avait débuté à la tribune étaient écrits et récités. Le discours sur la Vendée¹ et celui sur les frères des écoles chrétiennes², très-courts d'ailleurs, n'étaient improvisés qu'en partie. Dans le discours sur les associations, l'idée et la forme avaient jailli d'un même jet de l'esprit et du cœur de l'orateur. Il est des discours qu'on ne peut faire qu'en sondant à chaque mot l'esprit de ses auditeurs, afin de ne hasarder rien qui ne puisse être compris et accueilli; tel était celui par lequel Lamartine posait à la tribune sa politique sociale. Lui-même a raconté

1. 3 février 1834.

2. 15 février. — Lettre à M. de Virieu, 17 février.

l'effet qu'il avait produit : « J'ai *improvisé* hier une heure sur des points délicatissimes, et, quoique j'aie mal parlé, ayant le front vidé par la fièvre, j'ai eu, à mon avis, le plus grand succès que, dans ma position, je puisse avoir sur cette Chambre. Ils m'ont entendu définir jusqu'au bout notre parti nouveau, et, quand je suis descendu, soixante personnes de tous les coins de la Chambre, inconnues, hostiles, rancuneuses, sont venues me serrer les mains et me dire : Voilà enfin l'homme qu'il nous faudrait, les doctrines élevées, morales, conciliatrices, qui nous réuniraient tous sous *tous les drapeaux* ! »

En dépit de ces adhésions plus ou moins sincères, Lamartine était et devait rester longtemps isolé à la Chambre. On ne fait pas un parti avec des idées seules, il y faut un mélange d'intérêts et de passions. Le *parti social* devait rester à l'état d'une idée flottant au-dessus des partis, non pourtant sans influence sur le pays, où cette politique élevée, conciliante, un peu abstraite, et que certains esprits positifs traitaient volontiers de nuageuse, cette politique qui consiste à étudier les questions en elles-mêmes et dans leurs rapports avec l'avenir, recrutait peu à peu des partisans. Lamartine se rendait parfaitement compte de la situation qu'il s'était faite ; cet isolement momentané entraînait dans son plan, lui-même ajournait son action : sa correspondance de ce temps en offre le fréquent témoignage. « Je veux, écrit-il à son père, de l'impopularité des partis, parce que mon système, que je révélerai successivement, ne doit prendre son point d'appui que sur la conscience et les intérêts du pays. Vous vivrez assez pour le voir éclore... En attendant, ne prenez aucune inquiétude. Celui qui m'inspire me soutiendra ; et puis il n'y a aucun danger autre que le ridicule, les injures, les calomnies. J'y suis cuirassé, je les veux. Tout cela aura sa réaction plus tard. Comme ma conscience est nette et que je ne veux que le triomphe des honnêtes gens par la raison, on le reconnaîtra en son temps, et tout le reste s'évanouira. *Croyez-moi, j'ai l'instinct des masses*. »

1. Lettre à M. de Virieu, 15 mars. Lamartine se plaint que son discours ait paru tronqué et très-incomplet dans le *Moniteur*.

2. 17 janvier.

Les partis étaient hostiles à Lamartine ; on ne lui épargnait ni les railleries ni les injures. Les légitimistes voyaient en lui un transfuge de la légitimité, et, de son côté, il les accusait d'être *dans le faux et dans le mal*¹. Son honnêteté se révoltait contre une tactique employée pourtant par de très-honnêtes gens, — tant l'esprit de parti peut fausser le sens moral, — et qui consiste à pousser le mal au pire, afin d'en faire sortir, au hasard des révolutions, ce qu'on croit être le bien. Cette tactique, qui trahit une singulière perversion de la conscience, nous l'avons retrouvée chez certains ennemis de la République, qui n'auraient pas craint de jouer le sort de la France pour le triomphe de leur idée ; ils prétendaient faire sortir le bonheur public de quelque violente épreuve ; mais, comme l'a dit Lamartine, « le faux et le mal ne produisent que le faux et le mal. » Quant aux républicains, sans se rendre compte encore de ce qu'il pouvait y avoir au fond de secrète affinité entre leurs doctrines et les idées de Lamartine, ils ne voyaient en lui qu'un adversaire ; et lui, de son côté, n'avait que de la répugnance pour ce qu'il y avait d'absolu et, selon son sentiment d'alors, de dangereux dans le système républicain. Lié d'amitié avec l'abbé de Lamennais, il s'opposa de tout son pouvoir à la publication des *Paroles d'un croyant*, qui parurent à cette époque et qui firent une si grande sensation. Lamartine écrivait, le 9 mai 1834, à M. de Virieu :

« L'évènement ici, c'est le livre de Lamennais, que j'ai gardé un mois sous clef pour l'empêcher de paraître ainsi. C'est en deux mots l'évangile de l'insurrection, Babœuf divinisé. Cela me fait grand tort, à moi et à mon parti futur², parce que *rien*

1. Lettre au comte de Virieu, 17 février 1834. — « ... Le parti royaliste, depuis le ministère de Polignac jusqu'à aujourd'hui, est dans le faux et même dans le mal. Le faux le perd et le perdra, lui, comme parti, le mal perdra la société, c'est bien pis. »

2. Avant cette publication des *Paroles d'un croyant*, Lamennais avait dû travailler avec Lamartine à une revue politique ; il en est fait mention dans la *Correspondance* : « Nous allons accrocher des atomes flottants et faire une revue politique, première expression de nos idées gouvernementales, entre moi, Ballanche, l'abbé de Lamennais, Pagès, non Garnier-Pagès, mais Pagès, député et écrivain, plus un nombre

ne tue une idée comme son exagération. C'est à ma politique que la Saint-Barthélemy est à la religion. Il y a des beautés incomparables de style : cela fait horreur à tout le monde et fanatisme dans la jeunesse. »

Ceux qui étaient jeunes en 1834 se souviennent de ce fanatisme dont ils ont été plus ou moins atteints. Un seul livre devait dépasser en politique l'effet produit par les *Paroles d'un croyant* : l'*Histoire des Girondins*, publiée douze ans plus tard par Lamartine.

Ce qui éloignait alors Lamartine de la république, ce n'était pas seulement l'ombre sanglante de la Révolution, de cette Révolution avec laquelle la fatalité a voulu que la république restât longtemps confondue ; c'était l'aversion d'un esprit large et généreux pour tout ce qui a l'apparence de secte, soit en religion, soit en politique. Le parti républicain, dogmatique et fanatique, était à ses yeux un parti de sectaires et, comme on dirait aujourd'hui, d'*intransigeants*. Ses principes, qui lui semblaient ne tenir compte ni des circonstances ni des passions ou des intérêts, ni de la nature humaine ni de l'histoire, ses allures conspiratrices, lui inspiraient une forte répulsion. Sans doute il avait raison de pas croire en politique à une vérité absolue, universelle, dont le dogme tranchant ne peut séduire que des esprits étroits ; mais il ne comprenait pas que cette concentration de l'idée républicaine était nécessaire à sa durée, que seule elle pouvait donner à cette idée, encore nouvelle, la force de traverser sans s'y perdre les monarchies, héréditaires ou élues, qui avaient intérêt à l'étouffer. Elle se maintenait au milieu de faits contraires par sa rigueur même et par son intolérance. C'est ainsi qu'elle a pu parvenir entière à l'heure marquée pour son avènement, après avoir bravé la Restauration, la royauté de 1830, et plus tard le second Empire. Toute graine est étroite et nue, même celle qui contient le germe du plus grand arbre. Le jour où le germe sortira de son enveloppe, à la faveur de circonstances

d'autres hommes jeunes et de toutes couleurs, réunis seulement sur le terrain des idées avancées, sans personnification, mais sans répugnance à rien ni à personne. Cela se prépare et éclôra invinciblement. » (17 février.)

inattendues, ce jour-là Lamartine ne le méconnaîtra pas, il saluera son éclosion et lui prêtera, pour s'élever, l'appui de son génie et de sa popularité.

Lamartine fut républicain quand la république lui apparut, au lendemain d'une catastrophe de la monarchie, comme le gouvernement de la nécessité et de la logique ; gouvernement du pays par le pays qui prenait enfin lui-même en main, après tant d'erreurs et de méprises, les rênes de ses destinées ; le seul gouvernement qui pût contenir, dominer, apaiser la révolution !

Parmi les discours prononcés par Lamartine pendant cette session de 1834, sa première année parlementaire, il faut signaler le brillant discours dans lequel il s'opposait à une réduction proposée sur le budget de l'instruction publique¹. Lamartine, tout en rendant justice à M. Guizot et à la loi de 1833, réclamait une diffusion plus large de l'instruction populaire ; il demandait la création d'écoles primaires nouvelles, l'élévation du salaire des instituteurs, la multiplication des écoles normales, la composition et la propagation de livres élémentaires. « Toute révolution, disait-il à ce propos, doit quelque chose au peuple. » Et il accusait la révolution de 1830 de ne pas assez payer sa dette. Suivant lui, l'instruction répandue à flots était le seul moyen de moraliser les masses et d'opposer au débordement des idées révolutionnaires la seule digue efficace, la raison publique. A ses yeux, la presse, cette puissance nouvelle, active, infatigable, agissant *avec l'énergie d'une force de la nature, d'un sens de plus ajouté à l'organisation humaine*, la presse, devenue populaire, était un danger incessant dont les gouvernements ne pouvaient et ne devaient chercher le remède que dans l'enseignement du peuple, dans un accroissement constant de raison et de lumière au sein du pays.

Dans cette première session, Lamartine s'était porté à la tribune, non en adversaire, mais en critique, bienveillant pour les

1. 8 mai. Lamartine parle ainsi de ce discours dans sa *Correspondance* : « Un long discours de doctrine d'avenir, très-médité et tout improvisé pendant trois quarts d'heure. Celui-ci a eu un immense succès d'attention et d'impression, difficile à obtenir à la fin d'une session. »

personnes, sévère pour les actes, du gouvernement de 1830. Il s'était élevé avec force contre le système de répression à outrance et avait rappelé aux hommes de Juillet que le moyen de légitimer une révolution accomplie et à la fois d'empêcher des révolutions nouvelles, c'est de mettre la main sans retard et sans relâche aux réformes nécessaires, de s'efforcer de comprendre et de travailler à résoudre les problèmes imposés par l'esprit du temps. Selon lui, un gouvernement digne de ce nom ne devait pas être seulement la haute police de l'ordre public, il devait être un organe actif du progrès, avoir le génie et l'initiative. C'est ce qui a manqué au gouvernement de 1830, à ce gouvernement honnête et sage, mais d'une sagesse étroite et un peu vulgaire, qui ne comprenait rien aux besoins du peuple et qui se défiait de ses instincts. Le règne de Louis-Philippe fut une longue méprise de cette sagesse sans larges vues et sans sympathies généreuses, un long malentendu entre la bourgeoisie au pouvoir, croyant, sur la foi de ses publicistes, que son avènement et l'établissement du *pays légal* devaient clore l'ère des révolutions, et la démocratie, comprimée mais non satisfaite, défiante et défiée, qui s'estimait frustrée de sa part dans la conquête révolutionnaire et préparait sourdement ses revendications. Lamartine ne s'y trompa pas. Dès ses débuts à la tribune, on le voit avertir le gouvernement, le stimuler de la parole, lui montrer à l'horizon une nouvelle révolution menaçante, s'il ne sait comprendre toute la grandeur de sa tâche et faire au peuple sa juste part. Dans un discours sur l'amnistie, prononcé en 1835¹, devant une Chambre nouvelle, il dira au sujet des républicains : « Les républicains, messieurs ? vous avez un moyen sûr de les vaincre, et vous n'en avez qu'un. Prenez d'avance leurs positions, devancez-les, donnez au pays ce qu'ils lui promettent. Par votre système d'immobilité, c'est vous qui feriez des républicains : *une opinion n'est forte que des droits qu'on lui refuse et non pas de ceux qu'on lui accorde.* »

On sait que la clôture de la session de 1834 (24 mai) fut suivie d'une dissolution de la Chambre. Lamartine dut revoir ses

1. 30 décembre 1835.

électeurs. « Ma devise est *conscience du pays*, » écrivait-il à son ami M. de Virieu, en partant pour le département du Nord, où sa tournée électorale fut une suite de banquets, de discours et d'ovations. Son retour à Mâcon ne rencontra pas tout d'abord les mêmes sympathies, à en juger par une adresse¹, où il répond avec une fierté vive aux reproches et aux injures d'un écrit anonyme, et où il se plaint de n'être pas compris dans sa ville natale. Il y fut élu cependant, de même qu'à Bergues, et il eut à opter entre deux collèges qui tous deux s'étaient fait un honneur de l'envoyer à la Chambre nouvelle. Il opta pour Bergues.

V

Les élections de 1834 avaient été conservatrices et gouvernementales. Elles n'en furent pas moins suivies de plusieurs crises ministérielles qui aboutirent, en dernier lieu, à la formation du ministère du 11 mars 1835, duquel faisaient partie MM. Thiers et Guizot, et que présidait le duc de Broglie. Dès le 30 décembre 1834, Lamartine avait saisi une occasion de réclamer une amnistie, dont le projet, formé par le cabinet et abandonné par lui, avait motivé la retraite du maréchal Gérard, mécontent de n'avoir pu attacher son nom à un grand acte de clémence qui eût été un acte de grande politique. Lamartine n'eut pas plus de succès à la Chambre que le maréchal n'en avait eu dans le conseil. Thiers, alors ministre de l'intérieur, n'était pas partisan d'une mesure qu'il jugeait inopportune et dangereuse : il suivait en cela la pensée du roi. L'opposition, qui devait s'accuser de plus en plus entre lui et Lamartine, opposition d'esprit et de nature, commençait entre ces deux hommes presque à la première rencontre. Ce fut dans cette discussion que Lamartine, accusé de faire ce qu'on appelait, non sans quelque dédain, *de la politique de sentiment*, répondit par des paroles généreuses et éloquentes : « Qu'est-ce donc que les hommes ? s'écria-t-il ; qu'est-ce donc que les masses et les peuples, si ce n'est tout sentiment et passion ? Montrez-moi donc un seul grand

1. 20 juin 1834. *France parlementaire*, t. I, p. 88.

résultat dans l'histoire qui n'ait été obtenu par un grand et unanime sentiment remué à propos dans le cœur des masses ? Les hommes timides, les politiques d'expédients, les légistes, n'osent pas, ne savent pas se servir de ce ressort ; ils tremblent devant ce terrible et utile instrument ; mais les grands remueurs d'hommes et de choses savent le saisir et transportent le monde politique à l'aide de ce puissant levier. Vous tournez le sentiment en dérision, vous l'accusez d'impuissance, de niaiserie ? Eh ! quoi donc a arraché l'Europe de ses gonds et porté nos armes dans toutes ses capitales, si ce n'est un grand et unanime sentiment de nationalité et de gloire ? Eh ! quoi donc a secoué le pouvoir absolu, la tyrannie, et fait écrouler tant de lois barbares et de trônes oppressifs au nom de la liberté, si ce n'est un grand et unanime sentiment d'indépendance et de dignité humaine ? Eh ! quoi donc a précipité tant d'aristocraties séculaires, de privilégiés iniques au nom d'égalité, si ce n'est un grand et unanime sentiment du droit individuel ? Eh ! quoi donc a fait explosion en Juillet, si ce n'est un grand sentiment de violation de droits et de légitimité populaire ? »

Le grand événement de la session de 1835 fut la discussion des fameuses lois de Septembre. L'attentat de Fieschi en fut l'occasion. Par un artifice commun aux gouvernements monarchiques, et dans lequel ils semblent avoir pris à tâche de se copier servilement les uns les autres, artifice mis en pratique par la Restauration après l'assassinat du duc de Berry, par l'Empire après l'attentat d'Orsini, ces gouvernements, à qui la liberté est toujours plus ou moins suspecte, aiment à se faire, du crime isolé d'un fanatique, une arme contre les droits des citoyens, et particulièrement contre la liberté de la presse, en tout temps la plus odieuse au pouvoir. Le gouvernement de Juillet qui, plus que tout autre, aurait dû se préserver d'une telle faute, ne manqua pas d'y tomber. Lamartine devait à lui-même, à

1. Le discours sur l'amnistie fut le premier acte d'opposition de Lamartine. « J'ai été pour la première fois hostile au ministère, parce qu'il a été pour la première fois hostile au sens commun politique et au sentiment moral qui commandait l'amnistie. » (*Correspondance*, 17 janvier 1835.)

son génie, à sa conscience, de protester contre ce qu'il appelait « cette loi de mort, cette loi de marque contre la presse, cette loi qui restera une date dans l'histoire des aberrations, des ingratitude humaines ». Tout en regrettant que la presse se fût montrée indigne trop souvent de sa haute mission, il ne pouvait consentir à la bâillonner ; c'était, selon lui, bâillonner la vérité avec le mensonge, bâillonner l'esprit humain. La presse était devenue, d'ailleurs, une condition de la vie et de la liberté dans la société nouvelle. « Les gouvernements libres, disait très-bien Lamartine, difficiles avec elle, sont impossibles sans elle. » Il n'y a pas lieu de citer ici ; il faut lire en entier, dans la réimpression que nous en donnons, ce discours du 21 août 1835, tout brûlant de raison, tout palpitant d'éloquence, où le descendant d'une famille légitimiste flagellait sans pitié, dans les ministres d'un gouvernement révolutionnaire, les renégats de la liberté ; où le philosophe politique, aux vues larges et hautes, s'indignait de l'expédient misérable des hommes d'État qui, pour mieux enchaîner la liberté, affectaient de la confondre avec l'assassinat. M. Guizot avait osé dire que la terreur était la moralité des sociétés, doctrine qui, si elle était vraie, serait la négation absolue de toute liberté et de tout progrès. « Ainsi, lui répondait Lamartine, le silence et le châtement sont les deux gardiens qu'on fait asseoir au seuil de nos gouvernements libres ! »

Les lois de Septembre furent votées, et, comme l'avait annoncé Lamartine, elles sont restées *une date* dans notre histoire. La robe ensanglantée de César avait fait son effet, secouée du haut de la tribune : elle avait fait de l'indignation et de la pitié des instruments de servitude.

C'est ainsi que Lamartine marquait sa voie de plus en plus nettement dans un sens exclusivement libéral et national, avec une indépendance complète d'idées et de sentiments. Ainsi que le lui avait dit un jour Talleyrand, il se plaçait *au cœur du pays*¹. Libre des préoccupations dynastiques qui égaraient dans une résistance aveugle d'anciens amis de la liberté devenus fanati-

1. *Correspondance*, lettre du 27 décembre 1834.

ques de pouvoir, séparé de plus en plus des légitimistes dont il repoussait les *confidences désespérées*¹, il marchait seul, avec sa conscience et son génie, vers une forme de gouvernement qui, monarchie ou république, devait être celui de la raison et du progrès²; son talent grandissait avec son rôle.

Dans cette discussion mémorable, où il s'était élevé si haut, il avait eu à combattre des orateurs tels que Thiers et Guizot, sans parler de M. Sauzet, le rapporteur de la commission, dont il avait reconnu dès le premier jour la nullité politique³. Mon intention n'est pas d'établir ici un parallèle entre Lamartine et ses rivaux dans l'art oratoire⁴, mais de marquer tout à la fois le progrès de son talent et de son action. « Je possède mon instrument, l'improvisation la plus spontanée et la réplique la plus nette, la plus abondante, » écrivait dans ce temps Lamartine au confident de toutes ses pensées, de tous ses travaux, de toutes ses épreuves, de toutes ses ambitions et de toutes ses espérances, à M. de Virieu⁵.

La session de 1836 vit Lamartine souvent à la tribune. La facilité d'improvisation qu'il avait acquise en développant par l'exercice un don naturel des plus heureux lui permettait de parler maintenant sur toutes les questions importantes qui se présentaient et d'y apporter sa large contribution d'idées et de réflexions politiques, sa connaissance des choses et des hommes. Nommé de la commission chargée de la rédaction de l'adresse⁶,

1. *Ibidem*.

2. Nous ferons une restauration passable ou une *république rationnelle*. (*Correspondance*, t. V, p. 55.)

3. « Sauzet est prodigieux de ton, mais il n'y a nul sens dans cette tête. » (*Correspondance*.)

4. Ce parallèle a été fait de main de maître entre Lamartine et Thiers par Daniel Stern, dans une de ses *Lettres républicaines*, par lesquelles l'historien de 1848 préludait à son grand récit historique (*Esquisses morales et politiques*, Lettre à M. Louis de Ronchaud, Pagnerre, 1849).

5. 26 septembre 1835.

6. « Me voici à la Chambre. J'ai même obtenu par surprise d'elle et à contre-cœur sa confiance pour l'adresse en parlant bien dans mon bureau. Du reste, ma situation empire toujours, ils m'exècrent tous, ceux-là par philippisme, ceux-là par jacobinisme, ceux-ci par carlisme. » (14 janvier 1836.)

il prononce, le 12 janvier, un court discours sur la Pologne dans lequel il émet l'opinion que la solution de la question polonaise ne peut se trouver que dans une conflagration générale, qu'elle dépend de celle qui sera donnée à la question d'Orient, qu'elle est à Constantinople, non à Varsovie¹. Peu de temps après², on le voit aborder la question capitale de cette session, celle de la conversion des rentes, proposée par M. Gouin et dont M. Thiers, qui l'adoptait en principe, avait demandé l'ajournement à une prochaine session. Lamartine la combattit; presque seul contre tous³, il attaqua la mesure comme injuste et illusoire tout à la fois. La prise en considération par la Chambre de la proposition Gouin eut pour effet la chute du ministère du 11 octobre et la constitution d'un ministère nouveau sous la présidence de M. Thiers (22 février). Cette fois le gouvernement était favorable au projet. Lamartine protesta par un nouveau discours⁴. En prenant la défense des rentiers contre une mesure qu'il qualifiait d'arbitraire et d'illégitime et que soutenait l'éloquence de Berryer, Lamartine fit preuve d'une véritable indépendance d'esprit; il fit preuve aussi d'une grande souplesse de talent. Plus d'un dut s'étonner en entendant le poète parler finances avec une connaissance profonde des questions, manier avec aisance la langue des affaires, passionner les chiffres, en même temps qu'il faisait de l'équité et de la loyauté la base de sa politique.

Dans le discours sur la *liberté du commerce*⁵, Lamartine, fidèle à son habitude d'élever les questions et de les agrandir,

1. *France parlementaire*, t. I, p. 191. — Voyez *Correspondance*, 14 janvier.

2. 5 février.

3. « Nous sommes dans un coup de feu de discussion sur la rente. Je suis presque seul contre la réduction après avoir été dix ans pour. Je n'avais vu qu'à la surface la question. Le fond est un abîme d'iniquités et d'absurdités. J'ai parlé hier une heure dans les bureaux contre tout le monde et les ai réduits au silence et à dire : Nous la voulons, quoique injuste, quoique illusoire, parce que nous avons peur des électeurs. » (27 janvier 1836.) — Voyez aussi la lettre du 15 février, t. V, p. 137.

4. 22 mars.

5. 14 avril 1836.

exposait de nouveau son socialisme d'homme d'État : « La révolution, disait-il, n'est pas faite, ou plutôt elle n'a fait que la moitié de son œuvre, tant qu'elle n'a été qu'une rénovation des formes politiques; il faut qu'elle soit une rénovation des systèmes et des intérêts sociaux, et qu'après avoir introduit la liberté dans les institutions, après avoir renversé les féodalités personnelles, elle renverse enfin les féodalités industrielles, les monopoles oppressifs des travailleurs, et introduise la liberté dans les choses. Ce n'est qu'ainsi, après avoir émancipé les classes moyennes par la liberté politique, qu'elle émancipera les masses par la liberté des industries... La vérité sociale, la vérité commerciale, la vérité industrielle, a un caractère auquel on ne peut se tromper. La vérité, en ce genre, c'est ce qui est utile au plus grand nombre, c'est ce qui est utile à tous. La vérité, en ceci comme en tout, c'est l'intérêt des masses, c'est le bien-être du peuple! »

La tribune de la Chambre des députés ne suffisait pas à Lamartine; il en trouva une autre à l'Hôtel de Ville pour prononcer son premier discours sur l'abolition de la peine de mort. Dans un concours ouvert sur ce sujet par la Société de la morale chrétienne, le jury d'examen avait choisi Lamartine pour son rapporteur. On se rappelle que l'abolition de la peine de mort était, avec l'abolition de l'esclavage, parmi les articles du programme social publié dans la *Politique rationnelle*. La question de l'*émancipation des esclaves* avait été déjà portée par lui à la tribune avec son éloquence accoutumée¹; elle allait l'être encore dans un discours sur *les colonies*². Ces grandes questions d'humanité convenaient au génie de Lamartine et son éloquence s'y déployait à l'aise. Celle qui concerne la suppression de l'échafaud avait été mise à l'ordre du jour par le procès de Fieschi et par d'autres procès politiques. Lamartine la traita dans son rapport, au double point de vue de la légitimité et de l'utilité d'une répression sanglante, avec cette hauteur de raison et cette générosité d'âme qu'il portait en toutes choses³.

1. 22 avril 1835.

2. 25 mai 1836.

3. Portée dans la discussion philosophique par Beccaria, la question

Dans cette session de 1836, Lamartine parle encore sur les *affaires étrangères*¹ et sur la *colonisation d'Alger*². D'accord avec M. Thiers pour défendre l'alliance anglaise contre de vieilles défiances et des récriminations usées, Lamartine différait de lui surtout en cela qu'il voyait dans cette alliance une question de principe plus encore que d'intérêt; il voulait l'union de la France et de l'Angleterre pour « porter le poids de leurs puissances alliées dans la balance des États constitutionnels », sans méconnaître néanmoins et sans dissimuler les points où notre politique nationale pouvait avoir à différer de celle de nos voisins. Et, à ce propos, jetant un nouveau coup d'œil sur les affaires d'Orient, qui lui étaient si familières, il reprochait au ministère de laisser la Grèce en proie aux intrigues de l'Angleterre et de la Russie, au lieu de la constituer en une nation forte, ayant son existence propre, destinée à grandir, à prospérer, à devenir le front de l'Europe opposé aux envahissements de la Russie lors de l'éroulement inévitable du vieil empire ottoman. Dans le discours sur Alger, Lamartine, appuyant un amendement de M. de Mornay³, attaquait, avec l'opposition, les vices du régime militaire et signalait les causes qui avaient compromis le succès de notre colonie, à savoir les changements trop fréquents des gouverneurs, l'absence d'un plan suivi de colonisation, les expéditions aventureuses; sans parler du génie d'Abd-el-Kader et de cette guerre de race et de religion suscitée contre notre conquête avec une activité infatigable. Il ne demandait pas l'abandon d'une terre où le sang français avait assez coulé pour la rendre française: il aurait voulu l'occupation restreinte, protégée par une force imposante, la substitution au gouvernement militaire d'une administration civile, la colonisation par les indigènes sous

de la peine de mort a rallié à l'idée d'abolition les esprits les plus divers, tels que Lafayette, le marquis de Pastoret, Destutt de Tracy, Charles Lucas, le duc de Broglie, Rossi, etc. M. Guizot la réclamait en matière politique.

1. 25 mai.

2. 11 juin.

3. Cet amendement avait pour but d'interdire aux officiers de l'armée et à tous les employés civils ou militaires d'acquérir des terres ou de se livrer à des exploitations industrielles.